



N° 14320\*03

**ANNEXE 1****DECLARATION D'EXISTENCE**

À remplir par les redevables de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE)  
(article 266 quinquies C du code des douanes)

**A- REDEVABLE**

Nom ou raison sociale :	
Adresse :	
N° SIREN (1) :	

**B- Représentant du redevable en France (2)**

Nom ou raison sociale :	
Adresse :	
N° SIREN :	

(1) à remplir lorsque le redevable est établi en France

(2) à préciser lorsque le redevable n'est pas établi en France

**C- Nom et qualité du signataire de la présente déclaration :**

--

**D- NATURE DU REDEVABLE (cocher la case correspondante)**

<input type="checkbox"/>	<b>Fournisseur</b> d'électricité livrant des clients consommateurs finals en France dénomination et adresse du siège social du fournisseur :
--------------------------	---

<input type="checkbox"/>	<b>Producteur</b> d'électricité pour leurs propres besoins (production annuelle supérieure à 240GWh par site producteur, ou inférieur à ce seuil mais n'autoconsommant pas intégralement l'électricité produite) Établissement(s) utilisateur(s) d'électricité (dénomination, adresse et SIRET) : si plusieurs établissements joindre la liste en annexe.
--------------------------	---

**E- ENGAGEMENT DU REDEVABLE**

Par la présente, nous nous engageons à nous conformer aux dispositions en vigueur fixant les conditions d'application de la taxe intérieure de consommation sur l'électricité prévues à l'article 266 *quinquies* C du code des douanes.

<b>Fait à :</b>	<b>Le :</b>
	<b>Signature :</b>

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Direction régionale des douanes de :	
Numéro d'enregistrement :	
Bureau de douane de rattachement pour l'acquittement de la taxe :	<b>Cachet et signature</b>